



mère d'enfant français mineur

Par **nanou2009**, le **17/05/2009** à **15:49**

Bonjour,

Je suis une jeune maman algérienne de 24 ans, je réside actuellement en Algérie, j'ai divorcée avec mon ex mari qui était de nationalité française, j'ai eu avec lui une petite fille, avant mon divorce j'étais en France j'ai effectué toutes les formations destinées à favoriser l'apprentissage linguistique et l'intégration à la société française (contrat d'intégration) au niveau de l'ANAEM afin d'obtenir mon titre de séjour, juste après mon accouchement en France, mon ex mari m'a proposée de repartir en Algérie histoire de revoir la famille aussi tôt arrivé là-bas, il m'a abandonnée avec ma petite, il n'a plus demandé après nous deux, j'ai entamé une procédure de divorce en Algérie, mais mon divorce n'est pas encore déclaré en France.

Je souhaiterais repartir en France pour le but de m'installer définitivement avec ma fille âgée de 18 mois qui est de nationalité française, serait-il possible de m'éclairer sur mes droits, éventuellement obtenir une carte de résidence un logement avec ma petite, car je ne sais pas vers qui me tourner.